



Etude sur les leviers de réussite et l'attractivité du métier d'éleveur

Synthèse des résultats



**CHAMBRE
D'AGRICULTURE
MEUSE**

Avec le soutien financier de :



Table des matières

Introduction	3
I. Rappel du contexte et des objectifs	4
1. Les enjeux d'attractivité des métiers de l'élevage	4
2. Résultats clés de la première enquête auprès des jeunes	6
3. Pourquoi aller voir les éleveurs en activité ?	7
II. Méthodologie de l'étude	8
1. Sélection des éleveurs rencontrés	8
2. Modalités de recueil des informations	9
3. Limites et périmètre de l'étude	10
III. Portraits des éleveurs et organisation de leur exploitation	11
1. Caractéristiques des exploitations (taille, main-d'œuvre, systèmes)	11
1.1 Description des exploitations laitières	11
1.2 Description des exploitations allaitantes	14
2. Fonctionnement global	16
2.1- Organisation de la main-d'œuvre dans les exploitations laitières	16
2.2- Organisation de la main-d'œuvre dans les exploitations allaitantes	17
3. Gestion technico-économique	19
3.1- Gestion technico-économique des exploitations laitières	19
3.2- Gestion technico-économique des exploitations allaitantes	23
IV. Conclusion et mise en perspective avec les freins identifiés auprès des jeunes	27
Annexe 1 : Extraits du fichier de synthèse des analyses quantitatives	30
Annexe 2 : Données de l'exploitation moyenne du réseau Pâtur'ajuste en Meuse (Extraits de la Synthèse Technico-économique du Plan Herbe Meuse)	31
Suite Annexe 2 : Données de l'exploitation moyenne du réseau Pâtur'ajuste en Meuse (Extraits de la Synthèse Technico-économique du Plan Herbe Meuse)	32
Table des illustrations	33

Introduction

L'attractivité du métier d'éleveur constitue aujourd'hui un enjeu central pour l'avenir des filières d'élevage et la vitalité des territoires ruraux. Les attentes sociétales, les contraintes économiques, les exigences réglementaires ou encore l'évolution des modèles agricoles créent un contexte en pleine transformation, dans lequel les candidats à l'installation peinent parfois à se projeter durablement. Afin de mieux comprendre ces dynamiques, une première enquête a été menée en 2024 auprès de jeunes étudiants et de futurs installés. Elle a permis d'identifier les freins qui limitent les vocations — qu'ils soient économiques, sociaux, culturels ou organisationnels — ainsi que les motivations qui, au contraire, encouragent à choisir l'élevage.

Dans la continuité de ce travail d'analyse des représentations et des aspirations des jeunes, une seconde étude a été engagée afin d'adopter un regard complémentaire : celui des éleveurs eux-mêmes. L'objectif était de dépasser la perception externe du métier pour s'intéresser aux pratiques, aux trajectoires et aux stratégies concrètes de celles et ceux qui exercent quotidiennement la profession. En allant à la rencontre d'éleveurs installés dans des contextes variés, cette étude cherche à comprendre ce qui, dans leur organisation, leurs choix techniques ou leur mode de vie, leur permet de réussir, de tenir dans la durée et de s'épanouir pleinement dans leur activité.

À travers ces entretiens et visites d'exploitation, il s'agit d'identifier les leviers mobilisés (ou activés) par les éleveurs — qu'ils concernent l'organisation du travail, la gestion technico-économique, l'autonomie ... — afin de mieux identifier les facteurs clés d'une installation durable et réussie. L'analyse de ces éléments permet d'approfondir la compréhension des freins exprimés par les jeunes.

Cette synthèse vise à croiser les enseignements de l'enquête menée auprès des jeunes avec ceux issus de l'immersion auprès des éleveurs en activité. Elle contribue à éclairer les leviers existants sur le terrain, les dynamiques de réussite et les facteurs de satisfaction susceptibles, à terme, de sécuriser et encourager les projets d'installation.

Avec le soutien financier de :



I. Rappel du contexte et des objectifs

1. Les enjeux d'attractivité des métiers de l'élevage

La question de l'attractivité du métier d'éleveur s'inscrit dans un contexte de transformations profondes des territoires ruraux et des filières agricoles. Département à forte vocation agricole, la Meuse est historiquement marquée par une activité d'élevage essentielle à son économie et à son identité culturelle. Pourtant, cette activité fait face à une série de défis qui compromettent sa pérennité :

1. De nombreux départs à la retraite et difficulté de renouvellement générationnel

Le métier d'éleveur en Meuse, comme partout en France, est fortement impacté par l'augmentation des départs à la retraite des exploitants agricoles. Une part significative des éleveurs approche de l'âge de la retraite : selon l'Agreste, 50 % des éleveurs en activité en 2018 auront cessé leur métier d'ici 2027, et, à l'échelle départementale, 21 % des exploitants meusiens ont déjà plus de 60 ans en 2024.

Parallèlement à ces départs massifs à venir, la dynamique d'installation peine à compenser les cessations d'activité. Les jeunes générations sont de moins en moins nombreuses à reprendre les exploitations, en particulier en élevage : selon l'Idèle, d'après les données MSA, le taux de remplacement des départs en France n'atteint que 40 % dans les exploitations laitières et 50 % en élevage allaitant (2021). Cette fragilité se confirme à l'échelle régionale, où le taux de renouvellement annuel des exploitants¹ plafonne à 3 %, et tombe à 1,9 % pour les élevages bovins, pourtant structurants dans le Grand Est. Si les installations affichent un taux de maintien élevé à six ans (86 % en élevage bovin et 90% en polyculture/polyélevage), leur nombre demeure insuffisant pour assurer le renouvellement des générations et la pérennité des systèmes d'élevage.

2. Contexte économique

Le métier d'éleveur s'exerce aujourd'hui dans un contexte économique marqué par une fragilité structurelle et de fortes incertitudes depuis le début des années 2020. En France comme dans le Grand Est, l'élevage demeure un secteur économiquement stratégique. Avec plus d'une exploitation sur deux en élevage dans la région Grand Est et contribuant significativement à l'emploi rural et à la production alimentaire locale : le secteur représente des milliers d'emplois directs et indirects et mobilise des surfaces fourragères importantes (plus de 129 000 ha sur 342 000 ha de SAU en Meuse en 2024 - Agreste) qui structurent profondément les paysages et les économies territoriales.

Cependant, malgré ce rôle fondamental, la situation économique des élevages est souvent précaire. Dans le Grand-Est, en 2020, selon l'agreste, 18% des ménages agricoles sont orientés vers l'élevage bovin (lait, viande et mixte). Ces ménages ont un niveau de vie² médian de 21 700€

¹ Le taux de renouvellement des exploitants agricoles correspond au ratio entre le nombre total de nouveaux installés (hors transfert entre époux) et le nombre de chefs d'exploitation déjà en exercice.

² Le niveau de vie est égal au revenu disponible du ménage divisé par le nombre d'unités de consommation (UC, avec par convention 1 UC pour la 1ère personne du ménage, 0,5 par personne de plus de 14 ans et 0,3 par personne plus jeune). Il permet ainsi de comparer les ménages entre eux, indépendamment du nombre de personnes qui les constituent.

(viande) à 23 900€ (lait). A savoir que le niveau de vie des ménages orientés en grandes cultures sur le Grand-Est s'élève à 29 100€ et que le salaire médian en Grand-Est est de 22 300€.

Par ailleurs, depuis 2024, la valeur ajoutée globale du secteur agricole français a connu une baisse significative, avec un repli notable de la production dû à des aléas climatiques persistants et des marchés volatils ; si l'élevage a mieux résisté que les productions végétales, il n'est pas exempt d'une diminution de sa valeur dans un contexte de coûts toujours élevés et de revenu en érosion.

Sur le plan conjoncturel, les élevages sont aussi confrontés à des crises sanitaires majeures qui pèsent directement sur la production et les perspectives économiques. Les élevages meusiens ont été fortement impactés par l'épisode fin 2024 de fièvre catarrhale ovine. À cela s'ajoutent des fluctuations des prix, une concurrence internationale accrue sur la viande ou le lait et des pressions réglementaires liées aux normes environnementales et sociales qui augmentent les charges sans toujours être compensées par des prix d'achats ou aides suffisantes.

3. Évolution des attentes sociétales

Les attentes de la société française envers l'agriculture, et plus particulièrement l'élevage, ont évolué ces dernières années. Les consommateurs recherchent désormais des produits de qualité, issus de filières transparentes, respectueux du bien-être animal et de l'environnement, et favorisant les circuits courts. Cette évolution se traduit par un renforcement des labels, des certifications et des réglementations, ainsi que par une demande croissante de pratiques durables et responsables. Pour y répondre, les agriculteurs et éleveurs doivent souvent investir dans de nouvelles installations, équipements ou pratiques, ce qui représente un coût et un engagement importants. Cette nécessité d'investissement peut constituer un frein pour de nombreux jeunes qui souhaitent s'installer, car elle accentue la perception d'un métier à la fois exigeant et risqué. Pourtant, ces transformations offrent aussi des opportunités : elles valorisent le rôle de l'éleveur, renforcent la qualité de ses produits et peuvent contribuer à rendre le métier plus attractif et reconnu.

4. Conditions de travail et image du métier

Le métier d'éleveur reste souvent perçu comme exigeant au quotidien, en grande partie en raison des conditions de travail lourdes et des horaires extensifs. En France, de nombreux éleveurs travaillent plus de 65 heures par semaine, et la charge annuelle pour un éleveur laitier peut atteindre entre 2 400 et 3 000 heures, bien au-delà des 1 600 heures d'un emploi à temps plein classique ; cette contrainte temporelle est liée aux soins quotidiens des animaux, à l'alimentation et à la traite, qui ne s'arrêtent ni les week-ends ni les jours fériés. Des données de la statistique agricole montrent également que 76 % des exploitants agricoles ne disposent pas d'un repos de 48 heures consécutives hebdomadaires, signe de la forte emprise du travail sur leur vie personnelle.

Cette réalité structurelle s'ajoute à une pénibilité importante : exposition à des tâches physiques, bruit, charges lourdes, ce qui est fréquemment souligné dans les enquêtes sur les conditions de travail agricole ([Insee](#)). Aux contraintes horaires et physiques s'ajoute une reconnaissance sociale souvent jugée insuffisante, avec une image du métier affectée par des débats publics sur l'impact environnemental de l'élevage et le bien-être animal, qui peuvent décourager les

vocations et renforcer des préjugés négatifs chez les jeunes malgré un besoin important de renouvellement des actifs.

Face à ces enjeux — économiques, démographiques, sociaux et environnementaux — la perte d'attractivité du métier d'éleveur constitue une menace réelle pour l'avenir économique et écologique de la Meuse. Le renouvellement des générations, déjà difficile, pourrait compromettre la continuité des exploitations et la pérennité d'une activité essentielle pour le territoire. Interroger aujourd'hui l'attractivité du métier en Meuse apparaît donc indispensable, non seulement pour garantir la relève, mais aussi pour adapter le secteur aux évolutions économiques, environnementales et sociétales à venir.

C'est dans cette perspective que la première enquête menée auprès des jeunes étudiants et futurs agriculteurs prend tout son sens, en permettant d'identifier les freins et motivations qui influencent leur choix de s'installer en élevage.

2. Résultats clés de la première enquête auprès des jeunes

Cette première enquête auprès des jeunes met en lumière une vision à la fois enthousiaste et lucide de l'installation en élevage. Les réponses recueillies montrent que l'attractivité du métier repose avant tout sur des motivations profondément personnelles, au premier rang desquelles se trouve la passion pour l'élevage. Cet élément apparaît comme un fil conducteur essentiel : sans passion, les jeunes ne souhaitent pas intégrer d'atelier d'élevage, et lorsqu'elle est présente, elle permet de dépasser une grande partie des difficultés perçues. Ce constat souligne le caractère vocationnel du métier, particulièrement marqué chez les jeunes hors cadre familial comme chez ceux d'origine agricole.

À côté de cet aspect identitaire, la présence de prairies à valoriser et l'intérêt économique que représente l'élevage constituent des leviers importants, notamment dans les exploitations déjà structurées autour des systèmes herbagers. Ces résultats confirment le rôle central des prairies dans les stratégies d'installation en Meuse et leur potentiel à soutenir des pratiques agricoles durables.

Toutefois, l'enquête met également en évidence des freins significatifs, largement concentrés autour de la charge de travail, de la pénibilité et des contraintes réglementaires. Le temps d'astreinte quotidienne apparaît comme le principal obstacle, quelle que soit l'origine des jeunes, confirmant l'importance de travailler sur l'organisation du travail, la disponibilité de main-d'œuvre et les solutions de remplacement.

Les freins économiques – revenus jugés insuffisants, coûts d'investissement élevés, fragilité face aux maladies – témoignent quant à eux d'une perception incertaine de la viabilité des ateliers d'élevage. Par ailleurs, le fait que certains jeunes déclarent « ne pas aimer l'élevage », y compris parmi ceux ayant grandi dans une exploitation, rappelle que l'élevage ne va pas de soi et qu'il nécessite un engagement personnel fort.

Avec le soutien financier de :



Dans l'ensemble, cette première phase d'étude montre que l'élevage attire encore, mais principalement les jeunes déjà passionnés ou disposant de ressources foncières à valoriser. Elle met aussi en lumière la nécessité de proposer une communication positive, valorisant les bénéfices agronomiques et environnementaux de l'élevage encore trop peu identifiés, et de s'appuyer sur les témoignages d'éleveurs épanouis pour montrer que des organisations du travail équilibrées sont possibles.

3. Pourquoi aller voir les éleveurs en activité ?

Les résultats de la première enquête apportent un éclairage sur les motivations et les freins perçus par les jeunes envisageant une installation en élevage. Ils montrent notamment que l'attractivité du métier repose avant tout sur des éléments subjectifs – la passion, l'intérêt personnel, la valorisation des prairies – tandis que les freins renvoient autant à des représentations qu'à des expériences vécues. Cette vision partielle, centrée sur les aspirations et les craintes des futurs installés, nécessaire à la compréhension de leurs choix, ne permet toutefois pas de saisir l'ensemble de la réalité du métier d'éleveur.

C'est pourquoi il apparaît indispensable d'engager une deuxième phase d'étude fondée sur la rencontre d'éleveurs en activité. Leur expérience constitue un complément essentiel pour comprendre en profondeur les dynamiques d'attractivité du métier.

La principale contribution de cette seconde étape réside dans la capacité à confronter les perceptions des jeunes à la réalité quotidienne des éleveurs. L'enquête révèle que certains freins, comme le temps d'astreinte quotidien ou la pénibilité du métier, sont massivement cités par les jeunes, y compris par ceux d'origine agricole qui ont grandi au contact de l'élevage. Pourtant, si ces contraintes existent indéniablement, de nombreux éleveurs les vivent de manière acceptable, voire compatible avec un bon équilibre de vie. Comprendre comment ces exploitants parviennent à organiser leur travail, à répartir les tâches, à mobiliser des soutiens extérieurs ou à investir dans des équipements facilitants est indispensable pour identifier des leviers d'action concrets capables de réduire les freins exprimés.

Rencontrer des éleveurs permet également de documenter les pratiques professionnelles qui favorisent l'épanouissement dans ce métier. La première enquête montre que la passion pour l'élevage constitue un moteur essentiel de l'engagement des jeunes. Mais elle ne permet pas de comprendre ce qui, au quotidien, nourrit cette satisfaction : autonomie, diversité des tâches, relation au troupeau, gestion de l'herbe, rôle du collectif... Les témoignages d'éleveurs permettront de dégager les conditions qui favorisent cet épanouissement, et de mettre en lumière les facteurs qui transforment une activité exigeante en une source de fierté professionnelle durable.

Par ailleurs, l'enquête met en évidence une série d'inquiétudes économiques et organisationnelles : coût d'investissement, fragilité sanitaire, difficultés de recrutement ou insuffisance du revenu. Même si ces préoccupations sont réelles, elles doivent être analysées à l'aune de situations concrètes. Certaines exploitations ont trouvé des modèles économiques solides en valorisant l'herbe, en diversifiant leur production ou en développant des circuits courts. D'autres ont su adapter leur système fourrager ou leur structure juridique pour sécuriser leur revenu. Seule une étude menée sur le terrain permettra de repérer ces modèles

Avec le soutien financier de :



reproductibles, d'en comprendre les mécanismes et d'en évaluer la pertinence selon les types d'exploitation.

Enfin, la première phase montre que les jeunes mentionnent très peu les bénéfices agronomiques ou environnementaux de l'élevage, pourtant essentiels dans un contexte de transition agroécologique. Les systèmes herbagers, notamment, jouent un rôle majeur dans la qualité de l'eau, la biodiversité et la résilience du système. En allant à la rencontre d'éleveurs, il sera possible de mettre en lumière la manière dont ces systèmes sont concrètement mis en œuvre, les services qu'ils rendent au territoire et les conditions nécessaires à leur durabilité. Ces éléments seront indispensables pour construire une communication plus complète, mettant en valeur les atouts souvent méconnus du métier.

En définitive, cette deuxième phase répond à un objectif central : articuler les représentations des jeunes avec l'expérience des éleveurs, afin de disposer d'une vision globale et réaliste de l'attractivité du métier. Elle permettra de mieux comprendre ce qui rend l'élevage durablement souhaitable, quels sont les leviers d'amélioration des conditions de travail, quelles sont les pratiques inspirantes et quels messages doivent être valorisés pour encourager et accompagner de nouvelles installations en élevage.

II. Méthodologie de l'étude

1. Sélection des éleveurs rencontrés

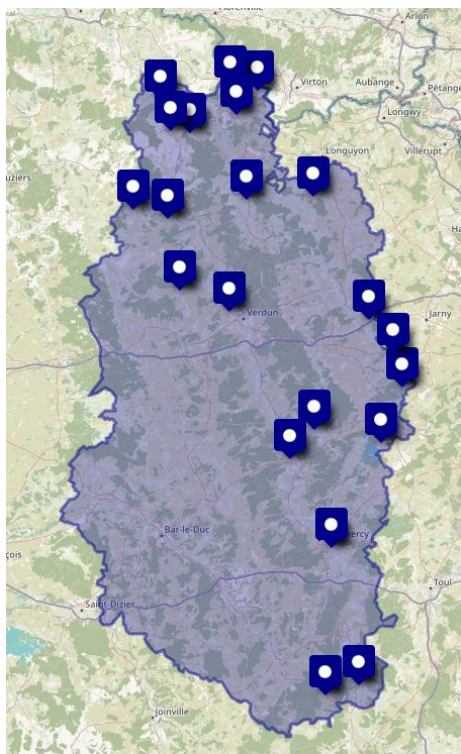


Figure 1 : Répartition des exploitations enquêtées

Dans le cadre de la deuxième phase de l'étude, un échantillon d'une trentaine d'exploitations d'élevage meusiens a été retenu selon une démarche rigoureuse visant à garantir la pertinence, la représentativité et la qualité des enseignements attendus. La sélection s'est appuyée sur plusieurs critères complémentaires afin de refléter au mieux la diversité et les réalités du territoire.

Tout d'abord, la constitution de l'échantillon a été pensée pour assurer une représentativité géographique des élevages situés dans la partie du département incluse dans le bassin versant Rhin-Meuse. Cette approche territoriale permet d'intégrer les spécificités agronomiques, environnementales et climatiques propres à cette zone, tout en renforçant la cohérence des analyses produites dans le contexte du Plan Herbe Meuse.

Ensuite, l'échantillon vise à couvrir l'ensemble de la diversité des systèmes d'élevage pratiqués en Meuse, qu'il s'agisse des productions (lait, viande, petits ruminants, équins, ateliers spécialisés ou mixtes), des conduites de troupeau, ou encore des modes de valorisation des surfaces en herbe. Cette pluralité garantit que l'étude ne se

limite pas à un type de modèle, mais reflète la variété des situations rencontrées dans le département.

Un autre critère de sélection concerne la solidité économique des exploitations retenues. Ont été intégrées des structures reconnues pour leur capacité à dégager un revenu satisfaisant et à maintenir un atelier d'élevage performant dans la durée. L'objectif est ici d'identifier et d'analyser ce qui contribue à la réussite économique de ces systèmes, afin de dégager des leviers transposables pour les futurs installés.

Enfin, l'échantillon a été construit de manière à représenter l'ensemble des formes juridiques rencontrées en Meuse, incluant à la fois des exploitations individuelles et des structures collectives (GAEC, EARL, SCEA...). Cette diversité est essentielle pour comprendre l'impact potentiel de l'organisation juridique sur la répartition du travail, la gestion de l'astreinte, la prise de décision ou encore la dynamique collective.

Ainsi, la méthodologie adoptée permet d'obtenir un échantillon équilibré, représentatif et pertinent, offrant une vision complète des pratiques et des organisations en élevage sur le territoire meusien. Elle constitue une base solide pour analyser les facteurs d'attractivité du métier et identifier les leviers d'amélioration nécessaires à la réussite et au renouvellement des installations.

2. Modalités de recueil des informations

La seconde phase de l'étude a reposé sur une méthodologie combinant approches qualitative et quantitative, afin d'analyser de manière fine les déterminants de l'attractivité du métier d'éleveur. Les éléments à analyser se sont révélés nombreux, avec la volonté de mettre en regard les données économiques objectives et les perceptions subjectives des éleveurs sur leur métier, leurs conditions de travail et leurs choix d'organisation.

Pour répondre à cet objectif, plusieurs outils complémentaires ont été conçus et mobilisés au cours de l'enquête. Leur articulation a permis de croiser les résultats et d'enrichir l'analyse.

Dans un premier temps, une grille de critères d'entretien a été élaborée. Cette grille a servi de fil conducteur pour recueillir de manière homogène la perception du métier par les exploitants : motivations, facteurs de satisfaction, contraintes ressenties, équilibre vie professionnelle/vie personnelle, organisation du travail et perspectives d'avenir. Cette approche qualitative a permis de donner la parole aux éleveurs et de mieux comprendre les ressorts de l'attractivité du métier au-delà des seuls résultats économiques.

Parallèlement, une analyse économique approfondie a été conduite à partir des données comptables des exploitations enquêtées. Cette analyse s'est appuyée sur les plaquettes comptables et les grands livres des exercices couvrant les campagnes de récoltes de 2020 à 2024. Un fichier de synthèse spécifique a été élaboré afin d'extraire et de comparer les indicateurs économiques jugés pertinents (résultats, charges, productivité, marges), tout en tenant compte de la diversité des systèmes d'élevage représentés. (Annexe 1 : Extraits du fichier de synthèse des analyses quantitatives).

Avec le soutien financier de :



Les entretiens ont été réalisés directement sur les exploitations, et non dans les locaux de la Chambre d'agriculture, afin de favoriser une meilleure compréhension globale des systèmes d'élevage. Cette immersion sur le terrain a permis de mettre en lien les discours des éleveurs avec l'observation concrète des installations, des pratiques et de l'organisation quotidienne du travail.

Afin d'objectiver la charge de travail, le temps de travail a été évalué à l'aide de l'outil « Ma calculatrice - Temps de travail » élaborée par les Chambres d'agriculture. Cet outil a permis d'estimer le volume de travail global. Cela a permis d'avoir une base de discussion avec les éleveurs sur l'estimation de leur temps de travail.

Le croisement de l'analyse économique avec les données qualitatives issues des entretiens et des enquêtes permet ainsi de dégager une vision globale et nuancée des leviers mobilisés par les éleveurs pour organiser leur travail, sécuriser leur activité et maintenir l'attractivité de leur métier, au-delà des seuls résultats financiers.

3. Limites et périmètre de l'étude

L'étude s'inscrit dans un périmètre clairement défini, tant sur le plan géographique que méthodologique. Elle porte exclusivement sur les exploitations d'élevage situées dans la partie meusienne du bassin versant Rhin-Meuse, en cohérence avec les objectifs du Plan Herbe Meuse. Ce choix territorial permet d'intégrer les spécificités agronomiques et environnementales propres à cette zone, mais limite de fait la portée des conclusions à ce périmètre géographique.

Les analyses conduites portent principalement sur les systèmes d'élevage reposant sur l'herbe, toutes productions confondues (lait, viande). Les exploitations détenant en complément des ateliers hors-sols (par exemple production avicole) ont volontairement été exclues afin de concentrer l'étude sur les ateliers concernés par les enjeux herbagés. Les thématiques explorées se focalisent sur la durabilité économique, l'organisation du travail, l'astreinte, les déterminants de l'attractivité du métier et les leviers mobilisés par les éleveurs pour sécuriser leur système.

L'échantillon, initialement composé d'une trentaine d'exploitations, a été construit pour refléter la diversité des systèmes meusiens, tant en termes de production que de formes juridiques ou d'organisation interne. Toutefois, ce nombre limité ne permet pas de couvrir l'exhaustivité des situations présentes dans le département. Par ailleurs, les exploitations retenues présentent majoritairement une situation économique jugée solide et des organisations de travail maîtrisées, ce qui constitue un biais assumé : les résultats reflètent principalement les pratiques d'éleveurs ayant trouvé un équilibre performant, plutôt que celles de structures en difficulté ou en transition.

La participation à l'étude s'est appuyée sur une démarche volontaire, avec un taux d'acceptation de 73 % de la part des éleveurs sollicités. Ce taux élevé témoigne d'un réel intérêt pour la thématique, mais suggère également qu'une partie des exploitations n'a pas souhaité s'engager dans l'exercice. Les raisons de ces non-participations (manque de disponibilité, perception du sujet, situation économique, organisation interne) ne sont pas documentées, et pourraient introduire un biais de non-réponse qu'il convient de garder en tête.

L'analyse économique repose sur les données comptables des exercices 2020 à 2024, une période marquée par une forte variabilité conjoncturelle (hausse des charges, évolution des prix agricoles, épisodes climatiques exceptionnels). En comparant une moyenne des résultats sur 5

Avec le soutien financier de :



années, nous avons cherché à éviter que l'analyse puisse être faussée par des éléments annuels de conjoncture pouvant favoriser un système plus que l'autre. Ces facteurs peuvent influencer certains indicateurs économiques et compliquer la comparaison entre exploitations ou entre années. Malgré les précautions prises pour homogénéiser le traitement des données, certains éléments restent difficilement comparables du fait de la grande diversité des systèmes étudiés.

Les données qualitatives recueillies lors des entretiens, menés directement sur les exploitations, apportent un éclairage précieux sur les perceptions, les motivations et les contraintes vécues. Cependant, cette approche présente des limites inhérentes à tout recueil déclaratif : les éleveurs peuvent sous- ou surestimer certains aspects, notamment en matière d'astreinte, de charge de travail ou de satisfaction personnelle. L'utilisation de l'outil « Ma Calcullette – Temps de travail » permet d'objectiver une partie de ces éléments, mais fournit des estimations et non une mesure exhaustive du temps réellement consacré aux activités.

Enfin, il convient de rappeler que les conclusions et recommandations issues de cette étude s'inscrivent dans un contexte territorial, technique et institutionnel propre à la Meuse. Ainsi, même si certains enseignements peuvent être transposés à d'autres territoires, leur portée doit être appréciée avec prudence.

III. Portraits des éleveurs et organisation de leur exploitation

1. Caractéristiques des exploitations (taille, main-d'œuvre, systèmes)

Au total, vingt-deux exploitations ont été retenues pour participer à cette étude. Parmi cet échantillon, 13 exploitations ont un atelier d'élevage laitier, 11 exploitations ont un atelier d'élevage allaitant. Dans l'échantillon, 2 exploitations ont un troupeau laitier et un troupeau allaitant, mais l'activité laitière est considérée comme principale. Pour faciliter l'analyse et au regard du revenu dégagé par chacun de ces ateliers, il a été décidé que ces exploitations seront analysées avec les exploitations laitières. Enfin, une exploitation possède un atelier d'élevage ovin avec un atelier non représentatif d'élevage allaitant.

1.1 Description des exploitations laitières

Nous avons enquêté 13 fermes laitières avec analyse des résultats économiques des cinq dernières campagnes (2020 à 2024). Sur ces 13 exploitations, 4 sont converties à l'agriculture biologique.

Avec le soutien financier de :



Les 13 fermes laitières exploitent en moyenne 170 ha (de 94 ha à 287 ha).

La surface fourragère principale occupe en moyenne 76% de la surface agricole utile, avec une grande variabilité. Globalement, les exploitations enquêtées en production laitière sont très orientées vers l'élevage. Seules 3 exploitations ont une SFP inférieure à 75% de leur SAU mais qui reste supérieure à 50%.

%SFP/SAU	Nombre d'exploitations	Nombre d'exploitations en %
≥51% et ≤58% (atelier céréales significatif)	3	23%
≥73% et ≤75% (atelier céréales complémentaire)	3	23%
≥75% (atelier céréales inexistant ou très minoritaire, maximum entre 20 et 30 ha)	7	54%

Le cheptel compte en moyenne 79 vaches laitières, avec une variation allant de 45 à 118 vaches laitières. Le volume moyen de production laitière est de 602 263 litres (de 227 KL à 1035 KL).

En comparaison, l'exploitation laitière moyenne du réseau Pâtur'ajuste en Meuse possède 152ha de SAU (de 67ha à 288ha) dont 65% de SFP, 67 vaches laitières pour un total de 128 UGB (Annexe 2 : Données de l'exploitation moyenne du réseau Pâtur'ajuste en Meuse (Extraits de la Synthèse Technico-économique du Plan Herbe Meuse)).

Comparaison des données de production laitière entre les exploitations en AB et en agriculture conventionnelle

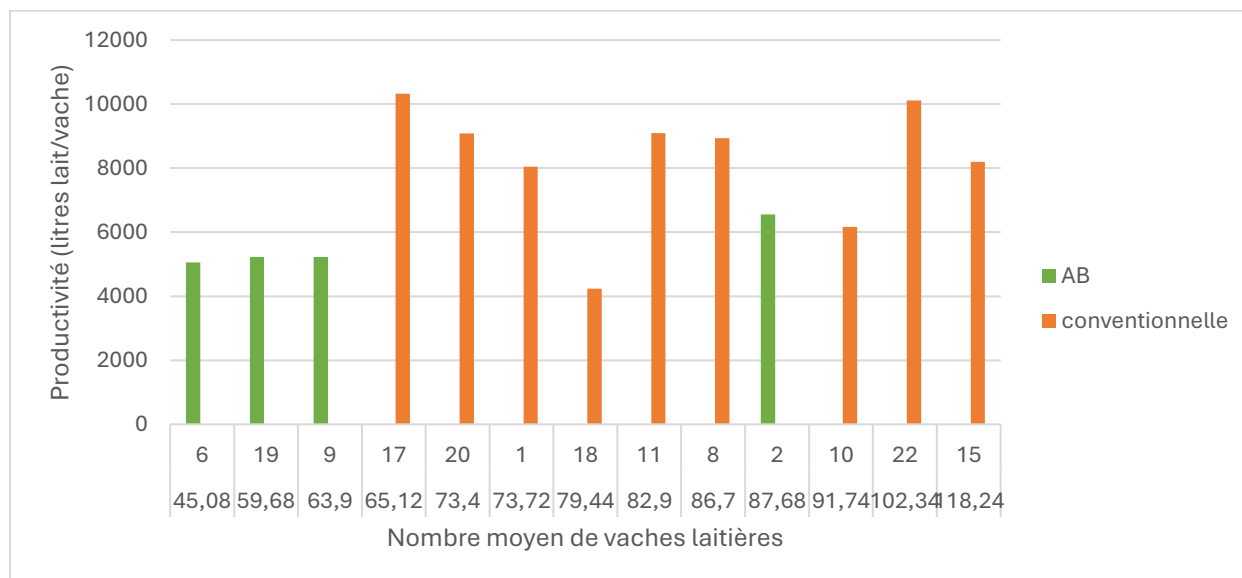


Figure 2 : Répartition des exploitations laitières en fonction de la taille du cheptel laitier

Parmi les 13 exploitations laitières de notre panel, quatre sont conduites en Agriculture Biologique. Ces exploitations bio disposent en moyenne d'un troupeau de 64 vaches laitières, contre 86 pour les exploitations en agriculture conventionnelle. Leur productivité moyenne atteint 5 516 litres par vache laitière et par an, alors qu'elle s'élève à 8 023 litres/vache/an dans les systèmes conventionnels.

Avec le soutien financier de :



Comme l'illustre la Figure 2, la majorité des exploitations biologiques se caractérisent par une taille plus réduite et une productivité moindre que celles fonctionnant en conventionnel. Toutefois, l'exploitation n°2 se démarque nettement : elle présente un atelier quasiment deux fois plus important que les autres exploitations bio, tout en affichant une productivité supérieure à celle de certaines exploitations conventionnelles.

La productivité des exploitations en Agriculture Biologique apparaît par ailleurs plus stable, quelle que soit la taille du troupeau. À l'inverse, dans les systèmes conventionnels, la productivité varie fortement et aucune corrélation claire entre la taille du troupeau et les performances laitières n'est observée.

La Figure 2 montre également que la majorité des exploitations (53%) ont une productivité (rendement par vache) comprise entre 6 000 et 10 000 litres de lait par an. 2 exploitations seulement dépassent les 10 000 litres de lait par vache laitière par an, ce qui représente 15% des exploitations laitières étudiées.

En comparaison avec la ferme moyenne locale du réseau Pâtur'ajuste qui a un rendement moyen de 7 050 litres de lait par vache laitière, les exploitations laitières de notre panel sont globalement plus productives (Annexe 2 : Données de l'exploitation moyenne du réseau Pâtur'ajuste en Meuse (Extraits de la Synthèse Technico-économique du Plan Herbe Meuse)).

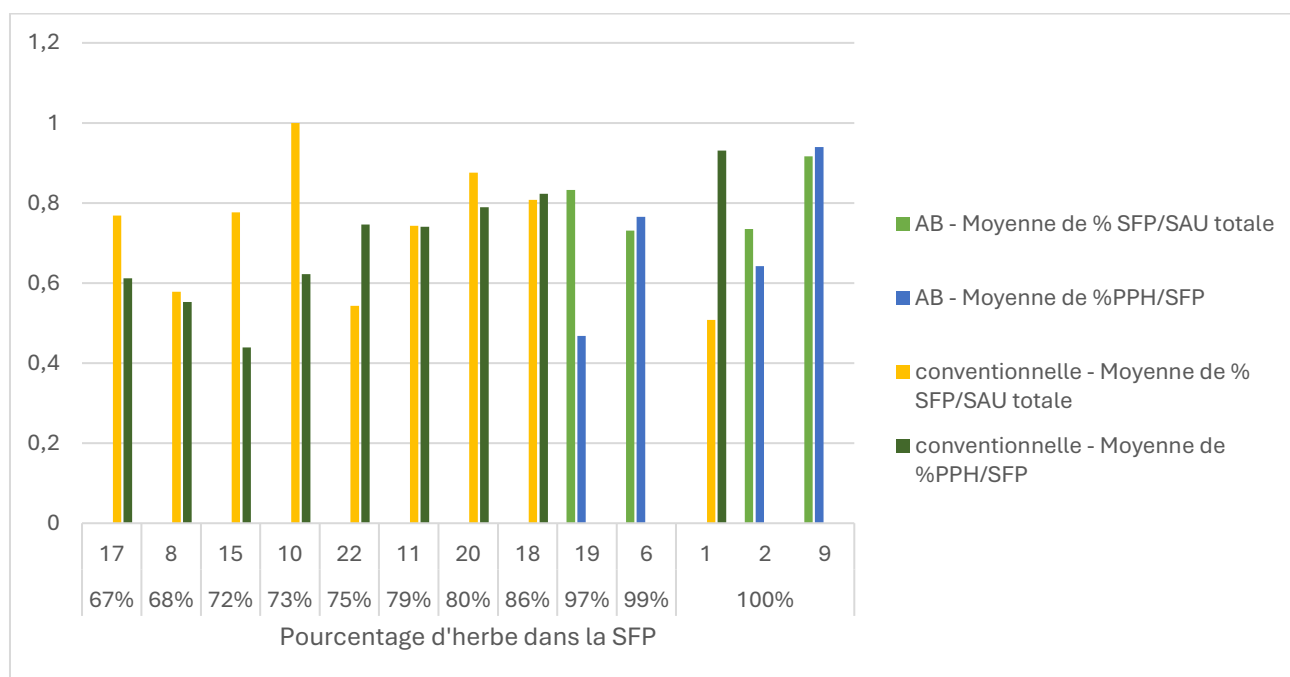


Figure 3 : Répartition des exploitations en fonction des pourcentages d'herbe dans la SFP et de la SFP dans la SAU

La part de prairies permanentes dans la surface fourragère principale varie de 44 % à 94%.

% PPH /SFP	Nombre d'exploitations	Nombre d'exploitations en %
≥ 90%	2 dont 1 en AB	15%
≥ 70% et ≤85%	5	38%
≥55% et ≤65%	4	31%
≤50%	2 dont 1 en AB	15%

Avec le soutien financier de :



La part de couverts herbagers (Prairies permanentes et temporaires, légumineuses fourragères) dans la SFP varie de 67% à 100%.

% couverts herbagers/SFP	Nombre d'exploitations	Nombre d'exploitations en %
≥95%	5 dont 4 en AB	38%
≥75% et ≤86%	4	31%
≥67% et ≤73%	4	31%

Globalement, les exploitations enquêtées ont toutes une part de prairies permanentes assez importante. Seulement 2 exploitations ont entre 44% et 50% de prairies permanentes dans la SFP dont 1 (en AB) dont la SFP est composée à plus de 95% de couverts herbagers. L'autre exploitation qui est à 44% de PPH/SFP a 72% de sa SFP qui est composée de couverts herbagers.

Le reste de la SFP est généralement composée de Maïs Ensilage. On constate globalement que plus la part de fourrages herbagers diminue, plus le chargement UGB/ha de SFP augmente.

Le chargement en UGB/ha est compris entre 0.82 UGB/ha pour le plus extensif (94% de PPH dans la SFP) à 2.29 UGB/ha pour le plus intensif (44% de PPH dans la SFP et 72% de couverts herbagers).

2 éleveurs en AB sur les 4 sont autour de 0.82 – 0.83 UGB/ha SFP (100% de la SFP en couvert herbagers) et les 3 éleveurs plutôt intensifs sont autour de 1.7 – 1.76 – 2.29 UGB/ha SFP. Ces exploitations qui ont choisi d'intensifier la production, sont de taille moyenne avec de la main d'œuvre (moyenne 113 ha pour 2.57 ETP). Elles sont orientées (déjà ou en cours) vers la traite robotisée.

1.2 Description des exploitations allaitantes

Parmi les 22 exploitations ayant participé à l'enquête, 13 disposent d'un atelier bovin allaitant. Toutefois, la place occupée par cet atelier varie selon les exploitations. Dans deux d'entre elles (exploitations n°11 et n°20), l'atelier allaitant ne constitue qu'une activité secondaire, la production laitière représentant l'atelier principal et structurant l'organisation globale du système d'élevage.

Pour une troisième exploitation (n°16), l'atelier allaitant est faiblement présent dans la configuration actuelle. L'exploitant maintient un effectif très réduit de vaches allaitantes, inférieur à dix têtes, ce qui confère à cet atelier un caractère marginal au sein du système. L'activité ovin demeure, en pratique, l'atelier prépondérant, tant en termes de charge de travail que de poids économique.

Nous avons donc enquêté 8 réelles fermes allaitantes sur les cinq dernières campagnes. Le cheptel compte en moyenne 78 vaches allaitantes, avec une grande variation allant de 40 à 197 vaches allaitantes sur en moyenne 209 ha de SAU (de 152 à 244 ha).

Avec le soutien financier de :



La surface fourragère principale occupe en moyenne 49% de la surface agricole utile avec de fortes disparités entre les exploitations étudiées. Une exploitation a 23% de sa SAU dédiée à la SFP tandis qu'une autre exploitation est entièrement herbagère. La SFP des autres exploitations représente entre 36% et 52% de la SAU. A l'exception de la ferme herbagère, toutes ces exploitations ont un atelier de cultures de vente en parallèle du troupeau allaitant.

Taille des troupeaux de vaches allaitantes et proportion de SFP dans la SAU :

	23 à 36% SFP/SAU	41 à 52 % SFP/SAU	100 % SFP/SAU
40 à 45 VA	2 exploitations		
60 à 75 VA		4 exploitations	
101 VA		1 exploitation	
197 VA			1 exploitation

Les deux exploitations avec des plus petits troupeaux (moins de 50 vaches) ont une activité céréalière majoritaire.

La part de prairies permanentes dans la surface fourragère principale varie de 75% à 100% mais 6 exploitations ont plus de 85 % de PPH dans la SFP.

En comparaison, l'exploitation allaitante moyenne du réseau Pâtur'ajuste en Meuse possède 170ha de SAU dont 51% de SFP, 54 vaches laitières pour un total de 87 UGB (Annexe 2 : Données de l'exploitation moyenne du réseau Pâtur'ajuste en Meuse (Extraits de la Synthèse Technico-économique du Plan Herbe Meuse)).

La part de couverts herbagers (prairies permanentes et temporaires, légumineuses fourragères) dans la SFP varie de 88 à 100% et il y a quand même un lien avec l'engraissement des mâles :

%couverts herbagers/SFP	Système broutards	Engraissement taurillons
=88%	/	1 exploitation
De 91 à 92%	1 exploitation	2 exploitations
95%	1 exploitation	/
100%	3 exploitations	/

Sur les 4 exploitations ayant le moins de couverts herbagers dans leur SFP, 3 exploitations engrassent leurs mâles en taurillons ce qui explique une part de maïs ensilage dans la SFP. Pour une exploitation qui ne fait pas de taurillons, le maïs est aussi une option fourragère pour sécuriser le bilan fourrager les années sèches. Sur la période de 2020 à 2024, il y a eu deux années de sécheresse. Si les rendements en herbe sont faibles, une partie de la surface en maïs est ensilée pour les bovins.

Le chargement moyen en UGB/ha est de 1.34 UGB/ha

Chargement UGB/ha	Nombre d'exploitations.
1.10 à 1.20 UGB	3 exploitations (dont 1 avec taurillons)
1.35 à 1.50 UGB	4 exploitations (dont 2 avec taurillons)
Supérieur à 1.60 UGB	1 exploitation (le plus petit cheptel)

Dans notre groupe de 8 exploitations, l'exploitant qui a le chargement le plus élevé, est aussi celui qui a le moins de surfaces fourragères et la SAU la moins élevée. Il intensifie un peu plus son système pour conserver un nombre minimum de vêlages.

On constate globalement beaucoup moins d'écart que sur les exploitations laitières. Ce qui montre aussi que les éleveurs allaitants recherchent principalement l'autonomie fourragère.

Avec le soutien financier de :



2. Fonctionnement global

2.1- Organisation de la main-d'œuvre dans les exploitations laitières

La main d'œuvre moyenne des exploitations laitières est de 1.87 UMO chef d'exploitation à laquelle il faut ajouter 0.4 UMO salarié par exploitation, soit 2.4 UMO par exploitation (sans compter un peu de main d'œuvre bénévole). Au niveau du réseau Pâtur'ajuste en Meuse, les exploitations laitières possèdent en moyenne 2.18 UMO dont 0.5 UMO salarié (Annexe 2 : Données de l'exploitation moyenne du réseau Pâtur'ajuste en Meuse (Extraits de la Synthèse Technico-économique du Plan Herbe Meuse)).

Sur les 13 fermes, 12 sont organisées sous forme sociétaire. Trois d'entre elles ont fonctionné au moins une année (sur les cinq observées) avec un seul chef d'exploitation. Quatre sociétés regroupent des associés sans lien familial, tandis que les autres reposent sur des collaborations familiales (couple, parents-enfants, fratries). Une seule exploitation demeure sous statut individuel. En moyenne, on compte 42 vaches laitières par chef d'exploitation et 32 vaches par UMO, illustrant un besoin structurel de main-d'œuvre relativement élevé pour assurer l'ensemble des tâches d'élevage et de culture.

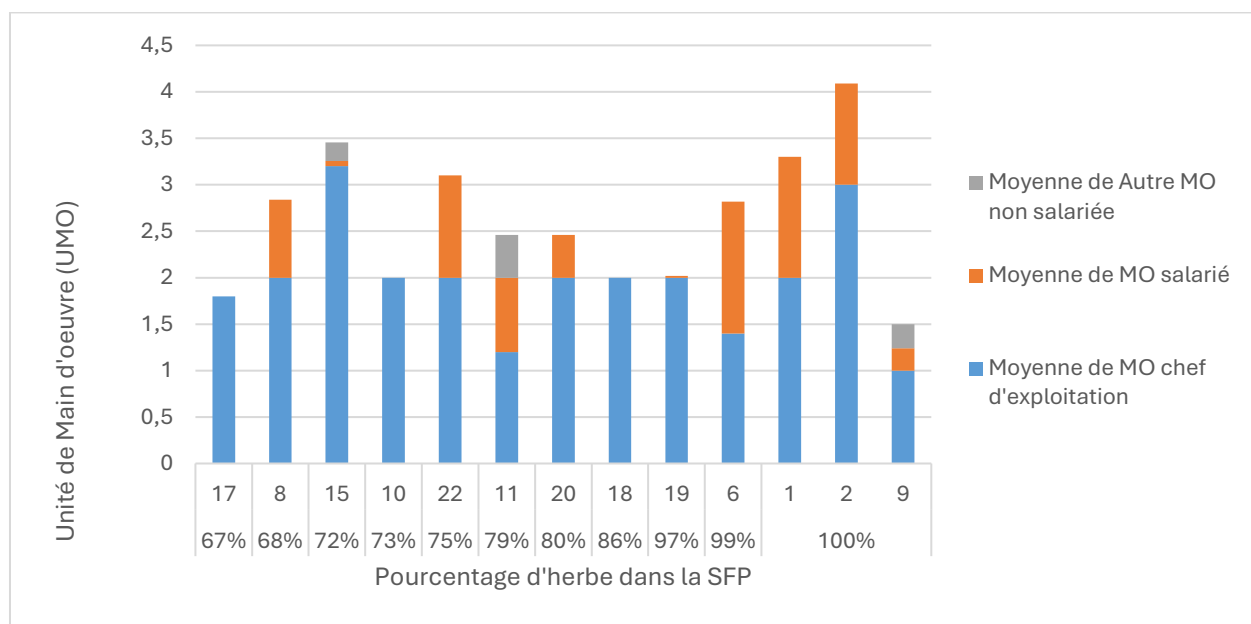


Figure 4 : Répartition de la main d'œuvre des exploitations laitières en fonction du pourcentage d'herbe dans la SFP

L'analyse des données issues du graphique croisé dynamique (Figure 4) montre une variabilité des volumes de main-d'œuvre selon les systèmes, entre 2 à plus de 4 UMO, quel que soit le pourcentage d'herbe dans la Surface Fourragère Principale (SFP). La proportion d'herbe n'a donc que peu d'impact sur la quantité globale de travail mobilisée, mais influence davantage la répartition de cette main-d'œuvre au sein des exploitations.

Une seule exploitation fonctionne avec un seul chef d'exploitation. Les 12 autres exploitations comptent entre 1.2 et 3.2 chefs d'exploitation et concernent des sociétés familiales (soit mari-femme, soit parents-enfants).

Les exploitants représentent partout le socle principal de main-d'œuvre, avec 1 à plus de 3 UMO, ce qui confirme que les élevages laitiers fonctionnent rarement avec un unique chef d'exploitation.

La présence de salariés est très dépendante des exploitations et non corrélée à la part d'herbe dans la surface fourragère principale. Ce recours s'explique pour la plupart des exploitations concernées, par un atelier céréalier plus important et donc à une dépendance aux chantiers mécanisés, nécessitant un renfort de main-d'œuvre pour la gestion des cultures et des travaux lourds.

Certaines exploitations présentent une légère part de main-d'œuvre non salariée (familiale ou entraide), indiquant un fonctionnement spécifique reposant ponctuellement sur des soutiens internes non professionnels.

Dans l'ensemble, les résultats montrent que l'augmentation de la part d'herbe dans les systèmes laitiers n'a pas nécessairement d'impact sur les besoins en main-d'œuvre. Le choix technique entre systèmes herbagers et systèmes mixtes influence ainsi principalement l'organisation du travail, plutôt que son volume total.

Parmi les 13 exploitations laitières étudiées, 8 (61 %) ont recours de manière significative à de la main-d'œuvre salariée. Dans trois d'entre elles, le salarié a déjà évolué ou est en voie d'évoluer vers un statut d'associé, tandis que dans les autres, la main-d'œuvre salariée est destinée à rester sous ce statut.

Les cinq exploitations équipées d'un robot de traite possèdent systématiquement un collectif de travail comprenant associés et/ou salariés : aucune n'est réellement portée par un chef d'exploitation isolé, hormis une situation transitoire envisagée lors du départ en retraite d'un associé.

2.2- Organisation de la main-d'œuvre dans les exploitations allaitantes

La main d'œuvre moyenne des exploitations allaitantes est de 1.35 UMO chef d'exploitation à laquelle il faut ajouter 0.18 UMO salarié par exploitation, soit 1.53 UMO par exploitation (sans compter un peu de main d'œuvre bénévole). Au niveau du réseau Pâtur'ajuste en Meuse, les exploitations allaitantes possèdent en moyenne 1.5 UMO dont 0.25 UMO salarié.

La forme sociétaire est beaucoup moins répandue que sur les exploitations laitières, 4 exploitations sur 13 sont une entreprise individuelle auxquelles nous pouvons ajouter 1 EARL où l'exploitant est maintenant l'unique associé.

Avec le soutien financier de :



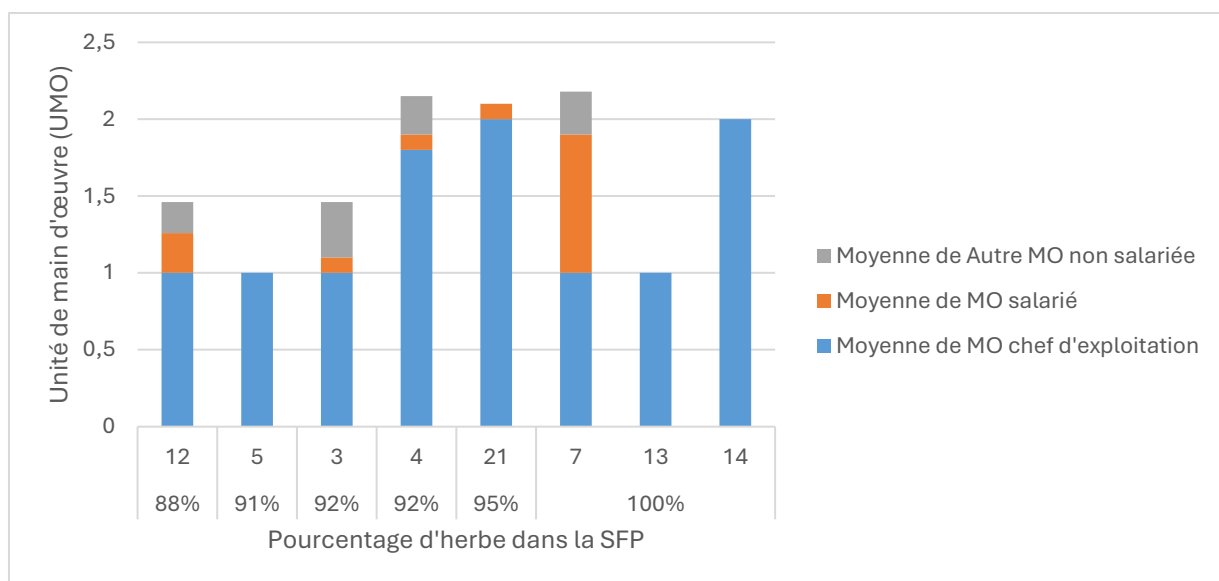


Figure 5: Répartition de la main d'œuvre des exploitations allaitantes en fonction du pourcentage d'herbe dans la SFP

Sur la Figure 5: Répartition de la main d'œuvre des exploitations allaitantes en fonction du pourcentage d'herbe dans la SFP qui illustre la répartition de la main-d'œuvre dans les exploitations allaitantes en fonction de la proportion d'herbe dans la Surface Fourragère Principale (SFP), plusieurs tendances semblent se dégager.

Nous pouvons constater que 5 exploitations sur les 8 (62%) fonctionnent avec un seul chef d'exploitation. Les 5 autres exploitations comptent entre 1.2 et 2 chefs d'exploitation et concernent des sociétés familiales (soit mari-femme, soit parents-enfants). Et sur les 8 exploitations, il y a 3 exploitations où le chef d'exploitation travaille seul sans associé ni même un salarié à temps partiel. L'élevage allaitant, globalement moins astreignant que l'élevage laitier, permet en effet une gestion plus aisée par une seule personne, ce qui se traduit par un niveau de main-d'œuvre concentré sur l'exploitant.

La main d'œuvre salariée est très exceptionnelle sur notre panel d'exploitations avec de l'élevage allaitant. En dehors de l'exploitation herbagère n°7 avec 197 vaches en moyenne qui a connu une période où la main d'œuvre familiale était salariée avant de devenir aujourd'hui associée, nous pouvons presque dire que la main d'œuvre salariée est inexistante. Pour l'essentiel, la main d'œuvre salariée à temps partiel est généralement représentée par de la main d'œuvre familiale qui donne un coup de main ponctuel ou régulier sur la ferme (parents retraités, conjoints ou enfants).

Il apparaît également que les exploitations allaitantes ont, en moyenne, une part d'herbe plus importante dans leur SFP que les exploitations laitières. Cette différence s'explique par la nature même des ateliers.

L'activité de l'exploitation n°16 (non représenté ici), bien qu'elle figure dans la catégorie des élevages allaitants, est aujourd'hui principalement tournée vers la production ovine. Il s'agit d'une exploitation 100 % herbagère disposant d'une surface nettement plus réduite que celle des autres exploitations du panel. Grâce à des besoins limités en infrastructures, ce type d'élevage constitue une voie particulièrement pertinente pour les exploitations disposant de petites surfaces en herbe. Néanmoins, l'analyse montre que ce système requiert un investissement

important en temps de travail : 4 460 heures par an, soit un volume supérieur à la moyenne observée dans le panel allaitant (4 126 h/an).

3. Gestion technico-économique

3.1- Gestion technico-économique des exploitations laitières

L'analyse technico-économique des treize exploitations laitières étudiées met en évidence une grande diversité de situations, tant en termes de niveau de production que de structure de capital.

La **marge brute**, calculée avec l'ICHN, atteint en moyenne 1 408 € par UGB, avec une variabilité importante allant de 764 à 2 158 €/UGB. Près de 77% des exploitations (10 sur 13) se situent dans une zone plus homogène, entre 1 126 et 1 576 €/UGB. Les deux exploitations les plus performantes présentent d'ailleurs des profils très contrastés : la première (n°2), en agriculture biologique, atteint 2 158 €/UGB avec un chargement faible (0,82 UGB/ha), tandis que la seconde (n°22) enregistre 1 843 €/UGB avec un chargement nettement plus soutenu de 1,32 UGB/ha.

Nous avons aussi calculé la **marge brute/ha de SFP** car la marge brute se raisonne souvent à l'hectare sur les cultures pour l'atelier cultures de vente. Ainsi, la marge brute ramenée à l'hectare de surface fourragère principale (SFP) présente également une forte dispersion. La moyenne est de 1 871€/ha, avec des valeurs comprises entre 1 031 et 3 625 €/ha.

A titre de comparaison, les exploitations présentes dans le réseau Pâtur'ajuste en Meuse obtiennent en moyenne 1 028€/ha de SFP pour les exploitations biologiques et 2 255€/ha de SFP pour les conventionnels (Annexe 2 : Données de l'exploitation moyenne du réseau Pâtur'ajuste en Meuse (Extraits de la Synthèse Technico-économique du Plan Herbe Meuse)).

Les deux premières exploitations affichent des rendements laitiers très différents, respectivement 8 196 et 10 326 litres par vache, mais c'est la première (n°15) qui obtient la marge brute la plus élevée, devançant la seconde (n°17) de 1 013 €/ha. Les trois exploitations suivantes (n°22, n°10 et n°20) atteignent des niveaux compris entre 2 104 et 2 439 €/ha. Dans ce groupe de tête, on ne retrouve pas d'éleveurs en AB, il s'agit majoritairement de systèmes intensifs intégrant au moins 20 % de maïs ensilage dans la SFP. Le premier élevage en agriculture biologique apparaît à la septième place, avec 1 769 €/ha, un chargement de 0,82 UGB/ha et une SFP entièrement en herbe, ce qui reste très bon. De manière générale, l'intégration de maïs ensilage contribue à augmenter la production laitière ramenée à l'hectare, améliorant ainsi la marge brute, sous réserve d'une conduite maîtrisée et d'un système globalement optimisé.

Les **charges de mécanisation** présentent, elles aussi, une amplitude marquée. Elles varient de 223 à 1 168 €/ha pour une moyenne de 605 €/ha. Le poste carburant oscille entre 53 et 319 €/ha, avec une moyenne de 131 €/ha. Les exploitations qui affichent les charges les plus faibles sont celles dont la SFP est constituée exclusivement d'herbe, dont une large part en prairie permanente. À l'inverse, les charges les plus élevées correspondent aux exploitations au chargement le plus fort et présentant une proportion plus limitée de couverts herbagers.

L'**Excédent Brut d'Exploitation (EBE)** représente le bénéfice qui va servir à rembourser les emprunts, prélever une rémunération pour la main d'œuvre non salariée et conserver une

Avec le soutien financier de :



capacité pour investir soit par autofinancement soit pour rembourser de nouveaux emprunts. Cet indicateur montre des résultats globalement favorables. Il varie de 678 à 1 905 €/ha, pour une moyenne de 1 013 €/ha sur les cinq années considérées, ou 939 €/ha si l'on exclut l'exploitation la plus performante. Ces données sont similaires à celles obtenues par les exploitations du réseau Pâtur'ajuste en Meuse : 1056€ de moyenne ce qui reste au-delà des références (Annexe 2).

La première exploitation (n°15) est également celle qui présente la plus faible part de prairies permanentes (44%) et la meilleure marge brute par hectare. Elle est première en production laitière par hectare de SFP et a le chargement le plus élevé.

Cinq exploitations dépassent 1 100 €/ha, correspondant aux mêmes systèmes intensifs identifiés dans l'analyse des marges brutes.

La rentabilité de l'EBE rapportée au produit se révèle globalement bonne. L'exploitation individuelle en agriculture biologique (n°9) se démarque nettement avec un ratio de 47 %, grâce à un système extrêmement herbager (94 % de prairies permanentes sur la SFP). Deux autres exploitations en AB atteignent 40 % et 41 %, tandis que sept exploitations se situent dans une fourchette allant de 31 % à 38 %. Ce résultat illustre un effet connu : la production laitière est plus faible en agriculture biologique, mais les économies de charges permettent d'obtenir une rentabilité relative souvent meilleure.

Afin de neutraliser les différences liées au type de main-d'œuvre, un **EBE «brut»** intégrant l'ensemble des frais de personnel (cotisations sociales exploitants, salaires et charges des employés) a été calculé. Cet indicateur, proche de la valeur ajoutée mais ne déduisant pas les subventions d'exploitation (exemple primes PAC), permet de lisser les écarts liés à l'embauche de main d'œuvre et aux stratégies fiscales liées notamment à l'investissement.

Les valeurs obtenues s'échelonnent de 778 à 2 220 €/ha. Les quatre premières exploitations restent les mêmes, bien que l'ordre varie légèrement, avec un EBE brut compris entre 1 516 et 2 220 €/ha. De la cinquième à la huitième place, les valeurs s'étendent de 1 099 à 1 394 €/ha, parmi lesquelles trois exploitations disposent d'une SFP entièrement en herbe, dont deux en agriculture biologique et une en conventionnel.

Lorsque **l'EBE brut est rapporté à l'unité de main-d'œuvre (UMO)**, le classement est assez différent. L'exploitation précédemment classée quatrième en EBE brut/ha devient la première avec 128 095 €/UMO. Une autre exploitation orientée exclusivement sur l'herbe, neuvième en EBE brut/ha, devient deuxième avec 104 748 €/UMO. Le troisième rang est également occupé par une exploitation 100 % herbager en conventionnel. Le point commun entre ces structures est une SAU/UMO nettement supérieure à la moyenne (entre 85 et 104 ha par UMO, contre 66 ha en moyenne sur le groupe). Cette organisation est rendue possible grâce à la présence d'ateliers de cultures de vente, moins consommateurs de main-d'œuvre que l'atelier laitier.

La moyenne de cet indicateur au sein du groupe laitier de notre panel s'élève à 79 306€/UMO. A titre de comparaison, les exploitations du réseau Pâtur'ajuste obtiennent en moyenne 93 427€/UMO.

L'analyse de la « **reprenabilité** » des exploitations, fondée sur le ratio **EBE/Actif immobilisé brut**, apporte un éclairage complémentaire. En effet, l'EBE comparé à l'actif investi (parc matériel, bâtiments et cheptel) permet de mesurer la capacité à autofinancer un outil de production avec la rentabilité de l'exploitation. Le foncier est exclu en dehors du foncier supportant les bâtiments.

Avec le soutien financier de :



Le financement des stocks n'est pas non plus pris en compte, par contre les parts sociales (coopératives, CUMA, banques) sont prises en compte dans l'actif immobilisé.

Cette partie de l'étude peut montrer certaines limites. En effet, à ce jour, quelle est la valeur réelle de l'ACTIF (biens investis par les exploitants) pour dégager le niveau de rentabilité obtenu ? Il était impossible pour nous de faire estimer le capital de ces 22 exploitations (13 exploitations laitières et 9 exploitations élevage viande), ce qui aurait nécessité de mobiliser un expert pour 22 estimations, soit un temps de travail supplémentaire et un coût important pour notre étude.

Nous avons donc choisi de nous référer aux données comptables même si celles-ci ne représentent pas forcément la valeur réelle de l'exploitation.

La valeur nette comptable n'était pour nous pas la bonne valeur car les disparités auraient été trop importantes entre des exploitants en fin de carrière (où l'essentiel de l'actif est amorti) et des exploitants qui ont une exploitation plus récente.

Nous avons donc choisi de retenir la valeur d'Actif Brut, celle qui nous semblait la meilleure pour notre étude. En prenant cette valeur, nous avons donc considéré des actifs immobilisés (bâtiment et matériel) à leurs valeurs d'acquisition ce qui peut sembler assez défavorable pour montrer la rentabilité sur une valeur réelle d'actif. D'un autre côté, les valeurs de stocks cheptel sont généralement sous évaluées par rapport au contexte actuel et en plus elles tiennent compte d'une décote fiscale, ce qui a pu compenser une valeur retenue trop forte sur les bâtiments et le matériel. Nous pouvons donc avoir des exploitations dont l'estimation de la « reprenabilité » est désavantagée par cette valeur d'actif brut et peut être que d'autres pourraient être avantagées. Toutefois, cette valeur a au moins le mérite de tenir compte du capital total investi sur les exploitations.

Nous avons donc comparé des ratios d'EBE/ACTIF BRUT ce qui nous permet également de calculer combien d'années d'EBE représente cette valeur d'actif.

4 à 5 exploitations se détachent nettement, avec des ratios compris entre 14 % et 20 %, tandis que les autres se situent entre 10 % et 13 %.

Tableau 1: Extrait des résultats des 5 premières exploitations laitières avec les meilleurs résultats pour l'indicateur "reprenabilité"

Exploitation	N°9	N°2	N°22	N°1	N°19
EBE/Actif IMMO Brut*	20%	18%	17%	16%	14%
Nombre d'années d'EBE pour payer l'Actif*	5.1	5.6	6.1	6.3	7.4
Revenu disponible estimé*/UMO non salarié	62491 €	36022 €	80038 €	59865 €	21143 €
Structure	Individuel	Société	Société	Société	Société
Agriculture BIO	Oui	Oui	Non	Non	Oui
SAU	155	206	263	287	119
SFP/SAU	92%	73%	54%	51%	83%
PPH/SFP	94%	64%	75%	93%	47%

Avec le soutien financier de :



« Herbe »/SFP	100%	100%	75%	100%	97%
Nbre VL	64	88	102	74	60
Rendement/VL	5227 L	6558 L	10115 L	8046 L	5229 L
Chargement/ha	0.83 UGB	0.82 UGB	1.33 UGB	1.15 UGB	1.12 UGB
MB/Ha SFP	1055 €	1769 €	2439 €	1559 €	1379 €
Pâturage VL	0.66 ha/VL	0.48 ha/VL	0 ha liée à contrainte d'emplacement des bâtiments	0.24 ha/VL	0.20 ha/VL
EBE/produit	47%	41%	38%	36%	40%
EBE/ha	853 €	983 €	1180 €	841 €	857 €
Exploitants	1 CE	3 CE	2 CE	2 CE	2 CE
Temps travail exploitant/semaine	70 h hebdo	52 h hebdo = 155 h à 3	70 h hebdo = 140h à 2	65 h hebdo = 130 h en comptant MO bénévole	56 h hebdo = 110 h à 2
Salariés	0.24	1.1	1.1	1.3	Non
Temps travail salariés	385 h/an	1767 h/an	1767 h/an	2089 h/an	0
Traite	SDT 2*6	NC	SDT 2*8 Projet robots à moyen terme	SDT 2*6	SDT 2*6 : début de réflexion projet nouveau bâtiment pour installation fille
Weekend	Travaille le weekend	1 we sur 2 sans astreinte	1 we sur 2 sans astreinte	1 we sur 2 sans astreinte	Travaille le Weekend mais vivent sur place
Congés	1 semaine de vacances	1 semaine de vacances	1 semaine de vacances	2 semaines de vacances	Quelques jours/an seulement malgré la possibilité de se faire remplacer par les enfants.

**Attention : les 3 premiers critères du tableau sont des estimations sur la base de l'ACTIF IMMOBILISE BRUT (+ valeur stocks cheptel) présent dans les bilans comptables. Le calcul du revenu disponible est réalisé en considérant que la valeur de l'ACTIF Immobilisé Brut serait la valeur réelle à financer, nous avons estimé des annuités en faisant une hypothèse de remboursement de cet actif sur une durée de 15 ans à un taux de 3%.*

Comme nous pouvons le constater avec les données du Tableau 1, parmi les 5 exploitations qui ressortent en tête, 4 sont 100% herbagères. Les systèmes très herbagers apparaissent donc comme les plus performants en termes de rentabilité du capital investi, en particulier en

Avec le soutien financier de :



agriculture biologique, où le bon ratio EBE/produit permet de valoriser efficacement l'outil de production. Les deux exploitations conventionnelles du panel présentent des orientations techniques très différentes (absence de pâturage d'un côté, pâturage très développé de l'autre), mais ont en commun une part importante de prairies permanentes et la présence d'ateliers de cultures. On peut y voir peut-être un avantage de pouvoir diluer certaines charges de structure comme notamment la mécanisation sur des surfaces complémentaires en céréales et la complémentarité entre les productions d'élevage et de cultures.

L'ensemble de ces résultats met en évidence plusieurs enseignements majeurs.

Toutes les exploitations laitières enquêtées obtiennent de très bons résultats d'EBE/ha et rémunèrent tous de la main d'œuvre avec une SAU moyenne/UMO de 66 ha, ce qui serait impossible sans élevage. En revanche, personne ne travaille seul : nous comptabilisons un seul exploitant individuel qui a embauché un salarié à temps partiel. Les autres sont en société et certains ont même embauché dans un délai assez court après installation. Le travail en commun leur permet de faciliter l'organisation du travail, de pouvoir se libérer du temps en journée, 1 weekend sur 2 et de prendre 1 à 2 semaines de congés.

Les systèmes intensifs intégrant du maïs ensilage obtiennent généralement les meilleures performances par hectare, mais au prix de charges de mécanisation plus élevées. Les exploitations disposant d'une SAU/UMO importante atteignent les meilleurs résultats en EBE brut par UMO, souvent grâce à une combinaison entre atelier laitier et production de cultures de vente. À l'inverse, les systèmes herbagers, fréquemment en agriculture biologique, se distinguent par les meilleurs ratios de rentabilité du capital, ce qui en fait des structures particulièrement intéressantes en matière de pérennité économique et de capacité de transmission.

La construction et l'évolution d'une exploitation d'élevage laitier dépend de beaucoup de facteurs. L'emplacement initial des bâtiments, la possibilité de s'agrandir et de faire évoluer les installations existantes ou la nécessité de reconstruire sur un autre site. D'un point de vue rentabilité/actif, l'idéal semble de pouvoir faire évoluer les installations existantes (agrandissement, réaménagement) surtout quand on voit le coût des constructions neuves ramené en euro par vache laitière. C'est généralement le cas de nos exploitants qui arrivent en tête. Il peut aussi y avoir des opportunités intéressantes avec par exemple la possibilité de racheter un bâtiment existant à un voisin qui part en retraite (c'est le cas de l'exploitation n°9 qui est exploitant individuel).

Le parcellaire est aussi très important, nous constatons que les exploitations qui ont un parcellaire qui permet de faire pâturer les vaches laitières sur une longue période, se situent assez bien dans nos derniers critères de rentabilité par rapport à l'Actif.

Le financement du capital peut souvent être un frein sur la reprise des exploitations d'élevage d'où la nécessité de bien réfléchir dans le cadre d'une stratégie à long terme. L'amélioration des conditions de travail est aussi un facteur à intégrer, ainsi que le temps d'astreinte. Certains s'orientent vers la traite robotisée, d'autres font le choix d'embaucher un salarié, il n'y a pas une solution meilleure que l'autre mais différentes possibilités parmi lesquelles il faut faire le bon choix en fonction de sa situation globale, de ses objectifs finaux et de ses contraintes.

Avec le soutien financier de :



3.2- Gestion technico-économique des exploitations allaitantes

Globalement, nous constatons moins d'écart sur les chiffres technico-économiques des exploitations allaitantes. Les ratios de productivité sur les 8 exploitations enquêtées en vaches allaitantes (hors mixtes et ovins), sont plutôt bons : entre 0.92 et 1.07 veaux sevrés par vache allaitante.

La marge brute/ha de SFP varie de 882 €/ha à 1162 €/ha.

A titre de comparaison, les exploitations présentes dans le réseau Pâtur'ajuste en Meuse obtiennent en moyenne 558€/ha de SFP avec une référence départementale à 942€/ha de SFP pour les conventionnels (Annexe 2 : Données de l'exploitation moyenne du réseau Pâtur'ajuste en Meuse (Extraits de la Synthèse Technico-économique du Plan Herbe Meuse)).

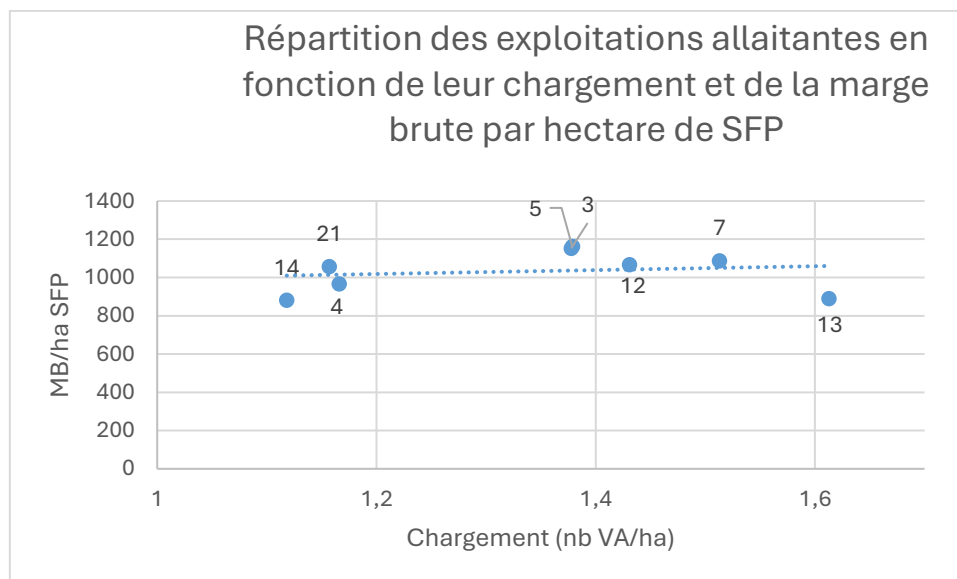


Figure 6 : Répartition des exploitations allaitantes en fonction de leur chargement et de la marge brute par hectare de SFP

Les 5 premiers se situent dans une fourchette de 100 €. L'écart le plus important est de 280 €/ha entre le 1^{er} et le 8^{ème} mais attention car nous avons choisi d'intégrer l'ICHN dans le calcul de notre marge brute animale. Or dans le panel des 8 exploitations avec élevage allaitant, 2 exploitations (n°13 et n°14) sont situées hors de la zone défavorisée qui donne accès à l'ICHN. C'est ces deux exploitations qui ont le moins de marge brute/ha de SFP, on peut considérer qu'elles perdent environ 110 € de marge brute/ha de SFP. On peut donc plutôt estimer que l'écart de marge brute est d'environ 170 €/ha de SFP entre le 1^{er} et le 8^{ème}.

Il y a une corrélation entre la marge brute et le chargement par hectare (Figure 6). Les 4 premiers en marge brute (exploitations n°3, n°5, n°7 et n°12) ont leur chargement compris entre 1.38 UGB/ha et 1.51 UGB/ha. Les chargements plus faibles (entre 1.1 et 1.2 UGB/ha) sont pénalisés en marge brute par hectare de SFP mais ils ont une marge brute/UGB un peu meilleure que les autres.

L'exploitation 100% herbagère (n°7) arrive en 3^{ème} position en marge brute/ha de SFP. Et pour les 7 autres exploitations associant un atelier céréales à l'atelier d'élevage allaitant, la marge

Avec le soutien financier de :



brute/ha de SFP est généralement équivalente ou légèrement supérieure à la marge brute par hectare de cultures de vente.

Les **frais de mécanisation** par hectare présentent une forte variabilité entre les exploitations, allant de 194 €/ha à 731 €/ha, pour une moyenne de 441 €/ha sur l'ensemble des huit fermes étudiées. Fait notable : les deux exploitations qui encadrent cet écart extrême en mécanisation n'affichent pourtant qu'une différence de 5 €/ha en termes d'EBE/ha, montrant que le niveau de mécanisation n'explique pas à lui seul la performance économique.

L'exploitation 100 % herbagère, avec 194 €/ha, est celle qui supporte les frais de mécanisation les plus faibles. La seconde exploitation la moins mécanisée atteint 298 €/ha et obtient le meilleur EBE/ha, ce qui confirme l'impact positif d'un niveau de charges maîtrisé.

À l'inverse, l'exploitation présentant les frais de mécanisation les plus élevés (731 €/ha) parvient malgré tout à dégager un bon EBE/ha, se classant en 4^e position. Ce résultat s'explique en partie par un système moins herbager : c'est l'exploitation avec la plus faible proportion de prairies permanentes dans sa SFP, ce qui peut impliquer davantage d'interventions mécaniques.

Concernant l'**EBE/ha**, les 8 exploitations se situent entre 388 €/ha et 737 €/ha.

Les fermes du réseau Pâtur'ajuste, quant à elles, se positionne en moyenne autour de 209€/ha, bien loin de la référence locale de 427€/ha (Annexe 2 : Données de l'exploitation moyenne du réseau Pâtur'ajuste en Meuse (Extraits de la Synthèse Technico-économique du Plan Herbe Meuse)).

Les 2 exploitations situées hors de la zone ICHN sont encore pénalisées et arrivent en fin de classement. La dernière exploitation décroche un peu avec 388 € en moyenne sur 5 ans, ce qui est loin d'être un mauvais résultat. Sinon l'écart est de 185 €/ha entre le premier et le 7^{ème} et de moins de 100€ entre le 1^{er} et le 5^{ème}.

L'exploitation 100% herbagère arrive encore en 3^{ème} position avec 682 €/d'EBE/ha.

La légère modification de l'ordre de classement par rapport aux autres indicateurs révèle que les niveaux de performance restent globalement proches entre exploitations. Par ailleurs, aucune différence marquante n'apparaît entre les systèmes engraisant leurs broutards en taurillons et ceux les vendant. Bien que les deux premières exploitations pratiquent l'engraissement, l'écart d'EBE/ha avec les trois suivantes demeure limité. La troisième exploitation qui engraisse ses taurillons se situe en 6^e position, alors qu'elle obtenait des résultats légèrement meilleurs en marge brute.

L'**EBE « brut »/UMO** est en moyenne supérieur aux fermes laitières avec 94 149€/UMO contre 79 306€/UMO. Ces données sont bien au-delà à celles obtenues par les exploitations du réseau Pâtur'ajuste en Meuse. Dans ce réseau, les exploitations arrivent en moyenne à un EBE brut de 55 134€/UMO (Annexe 2 : Données de l'exploitation moyenne du réseau Pâtur'ajuste en Meuse (Extraits de la Synthèse Technico-économique du Plan Herbe Meuse)).

Sur ce critère, le constat reste le même que précédemment : plus la SAU/UMO augmente plus l'EBE brut/UMO a tendance à augmenter. La plus forte proportion de céréales favorise également cette tendance. Le premier en EBE/brut/ha atteint 904 €/ha. Ce critère présente moins d'intérêt pour les allaitants car nous avons peu d'exploitations qui ont de la main d'œuvre salariée. On peut toutefois noter que le premier est l'exploitation 100% en herbe (n°7).

Avec le soutien financier de :



Le ratio **EBE/ACTIF BRUT** des exploitations allaitantes est globalement moins bon que sur les exploitations en production laitière. Cela est assez logique car le facteur travail humain prend plus de place en exploitation laitière et permet donc aussi d'obtenir une meilleure rentabilité sur l'Actif.

Sur les 8 exploitations, 3 exploitations (n°4, n°14 et n°7) se détachent un peu des autres avec un ratio EBE/actif Immobilisé Brut entre 12.25 et 13.06 %.

Tableau 2 : Extrait des résultats des 3 premières exploitations allaitantes avec les meilleurs résultats pour l'indicateur "repretabilité"

Exploitation	N°4	N°14	N°7
EBE/Actif IMMO Brut*	13%	12%	12%
Nombre d'années d'EBE pour payer l'Actif*	8.7	9.2	8.6
Revenu disponible estimé*/UMO non salarié	32204 €	17593 €	38734 €
Structure	Société	Société	Société
Agriculture BIO	Non	Non	Non
SAU	227	202	244
SFP/SAU	36%	46%	100%
PPH/SFP	90%	92%	100%
« Herbe »/SFP	92%	100%	100%
Nbre VA	45	67	197
Chargement/ha SFP	1.17 UGB	1.12 UGB	1.51 UGB
MB/Ha SFP	967 €	882 €	1087 €
EBE/produit	35%	34%	38%
EBE/ha	737 €	552 €	682 €
Exploitants	2 CE	2 CE	1 CE pour le moment car installation du fils en cours
Temps travail exploitant/semaine	77 h pour 1 à 2 UMO en fonction des années	73h pour 2 associés	62 à 65h
Salariés (ETP)	0.1 (salarié uniquement les années à 1 CE)	0	0.9 à devenir CE
Temps travail salariés	161 h/an	0 h/an	1446 h/an
Weekend	S'octroient des we en hiver pour la chasse	NC	Travaille tous les jours (passion)
Congés	Quelques jours en avril chaque année	NC	N'en prend pas pour l'instant car n'en ressent pas le besoin

*Attention : les 3 premiers critères du tableau sont des estimations sur la base de l'ACTIF IMMOBILISE BRUT (+ valeur stocks cheptel) présent dans les bilans comptables. Le calcul du revenu disponible est réalisé en considérant que la valeur de l'ACTIF Immobilisé Brut serait la valeur réelle à financer, nous avons estimé des annuités en faisant une hypothèse de remboursement de cet actif sur une durée de 15 ans à un taux de 3%.

Avec le soutien financier de :



Le premier (n°4) est également en première position en EBE/ha (737 €/ha) : il a des frais de mécanisation assez faibles (298 €/ha), il engraisse ses mâles en taurillons mais son chargement est assez extensif à 1.17 UGB/ha. Le 2^{ème} (n°14) avec 12.37% EBE/Actif Immobilisé brut est aussi assez extensif en chargement avec 1.12 UGB/ha, il est hors zone ICHN et était moins bien classé en EBE/ha (552 €/ha). Juste derrière, se place l'exploitant herbager (n°7) avec 12.25% d'EBE/actif Immobilisé brut. Le 4^{ème} est à 10.62% et le plus faible est à 8.74%. L'exploitant qui avait le plus faible EBE à 388 €/ha arrive en 5^{ème} position sur ce classement avec 10.49% d'EBE/ACTIF immobilisé brut.

En production de viande, on ne constate pas d'écart notable de la rentabilité/Actif Immobilisé brut entre l'herbager et les mieux classés des systèmes céréales viande. L'investissement en capital cheptel est bien entendu plus élevé par rapport aux systèmes incluant de la céréale mais l'investissement en matériel est ici moindre. L'herbe est fortement valorisée par du pâturage, le parc matériel se limite à du matériel performant pour la fenaison, et l'élevage, le besoin en puissance de traction est moins élevé.

IV. Conclusion et mise en perspective avec les freins identifiés auprès des jeunes

Cette étude apporte un éclairage complet et nuancé sur le métier d'éleveur, tout ou partie herbager, en Meuse. Elle montre que si certains freins exprimés par les jeunes sont fondés, la réalité du terrain révèle aussi une diversité de pratiques, d'organisations et de trajectoires qui offrent des perspectives positives pour l'avenir du secteur.

Des contraintes réelles, mais fortement modulées par l'organisation du travail

Les jeunes identifient le travail quotidien, l'astreinte permanente et le manque de temps libre comme les principaux obstacles à l'installation en élevage. Ces inquiétudes sont légitimes : l'élevage reste une activité exigeante, impliquant des soins quotidiens et une organisation rigoureuse.

Cependant, les observations sur le terrain montrent que les éleveurs qui réussissent à trouver un bon équilibre mobilisent plusieurs leviers :

- la réduction de l'astreinte par des choix techniques adaptés (traite robotisée, pâturage tournant, simplification de rations, bâtiments fonctionnels) ;
- une répartition intelligente des tâches au sein des collectifs (associés, salariés) ;
- la recherche d'une autonomie fourragère permettant de lisser le travail sur l'année ;
- une réflexion globale sur le rythme de travail et le partage du temps personnel.

Ainsi, même si la charge de travail reste élevée, l'étude montre que des systèmes durables et soutenables existent, et qu'ils reposent en grande partie sur une organisation du travail pensée et anticipée.

Une viabilité économique qui varie selon les systèmes, mais des trajectoires solides et diversifiées

Avec le soutien financier de :



Les jeunes expriment également une forte inquiétude concernant le revenu, les investissements et la capacité à vivre correctement du métier. L'analyse économique nuance fortement ces perceptions.

L'étude révèle en effet que :

- les systèmes intensifs obtiennent souvent les meilleures performances par hectare, mais avec des charges plus élevées ;
- les systèmes herbagers, notamment en agriculture biologique, présentent une rentabilité du capital remarquable, renforçant leur pérennité ;
- la présence de cultures de vente, dans certains systèmes, permet d'améliorer l'équilibre économique global ;
- la maîtrise des charges et l'optimisation du système (chargement, choix fourragers, matériel) jouent un rôle déterminant dans la performance économique.

Ces résultats confirment qu'il n'existe pas un modèle unique de réussite, mais plusieurs voies pour sécuriser un revenu et construire un projet viable. Ils montrent également que la fragilité économique perçue par les jeunes n'est pas systématique lorsque le système est cohérent et bien piloté.

Le collectif : une réponse forte aux freins exprimés sur la charge de travail et l'isolement

L'étude auprès des jeunes montre que le travail en société est souvent mal compris ou source d'appréhension. Pourtant, chez les éleveurs rencontrés, le collectif apparaît comme un facteur central de réussite, en particulier dans les systèmes laitiers.

Les résultats mettent en évidence que :

- la grande majorité des exploitations laitières fonctionnent en société, et ce fonctionnement est sécurisant ;
- l'association permet de répartir l'astreinte, d'alléger la charge mentale et de mieux répondre à la problématique de remplacement (un équilibre vie professionnelle-vie personnelle plus facile à trouver) ;
- le collectif favorise l'innovation, le soutien moral et les prises de décision partagées ;
- certains salariés évoluent vers un statut d'associé, preuve de dynamiques collectives positives.

Le travail collectif apparaît ainsi comme un levier majeur d'attractivité, capable de répondre à plusieurs freins exprimés par les jeunes : l'isolement, le manque de temps libre, la charge de travail ou la complexité du métier.

Le rôle structurant des systèmes herbagers : un atout pour la Meuse et une réponse aux aspirations de sens

L'un des enseignements les plus marquants de l'étude est la place centrale que tiennent les prairies et les systèmes herbagers dans la réussite économique et sociale des exploitations.

Les prairies permanentes, largement présentes dans le paysage meusien, apportent :

- une réduction des charges d'alimentation et de mécanisation ;
- une résilience accrue face aux aléas climatiques ;
- une valorisation optimale d'un capital naturel local ;
- des bénéfices environnementaux reconnus (qualité de l'eau, biodiversité, stockage de carbone) ;
- une simplification des chantiers et du travail en période estivale.

Ces éléments répondent directement aux aspirations des jeunes pour un métier porteur de sens, plus connecté au vivant, et compatible avec les enjeux environnementaux. Pourtant, l'étude

Avec le soutien financier de :



initiale montre que ces atouts sont encore mal perçus ou insuffisamment valorisés dans les messages transmis aux futurs installés.

Perspectives : comment lever les freins et renforcer l'attractivité du métier ?

Les résultats convergent vers plusieurs pistes d'action pour encourager l'installation en élevage :

- Rendre visibles les exploitations qui fonctionnent bien, en mettant en avant la diversité des systèmes, y compris ceux qui offrent un bon équilibre de vie.
- Renforcer l'accompagnement des jeunes sur les questions économiques, afin qu'ils puissent comparer objectivement les différents modèles.
- Mettre en avant le collectif comme solution concrète pour réduire l'astreinte et sécuriser les projets.
- Valoriser les systèmes herbagers et leur rôle dans la transition agroécologique, afin de reconnecter les jeunes à leurs bénéfices.
- S'appuyer sur les témoignages d'éleveurs satisfaits, car leur parole donne à voir la réalité du métier, souvent plus positive que les représentations dominantes.

Avec le soutien financier de :



Annexe 1 : Extraits du fichier de synthèse des analyses quantitatives

	A	X	Y	Z	AA	AB	AC	AD	AE	AF	AG	AH	AI
	Número explotación	SAU total (h)	Total UGJ	Chargement UGB totaux/ha SF	% SFP/SAU tot	%PPH/SF	%SPPH+PT+ég/SF	Carburant/ha	Charge de mécanisation /ha de S	Marge brute prod animales/UGJ	Marge brute prod animale/ha de SFF	Marge brute/ha S	% Marge brute /ha SA
1	1	287,63	168,23	1,15	51%	93%	100%	68	371	1377	1559	1184	68%
2	2	206,63	122,59	0,82	73%	64%	100%	106	731	2158	1769	1520	84%
3	3	187,88	105,15	1,38	41%	75%	92%	148	750	829	1152	1004	49%
4	4	227,05	95,00	1,17	36%	90%	92%	95	298	967	1008	967	35%
5	5	192,36	128,96	1,38	49%	89%	91%	68	476	852	1162	1062	52%
6	6	137,59	104,64	1,04	73%	77%	99%	66	223	1126	1173	1033	83%
7	7	244,04	369,25	1,51	100%	100%	100%	51	194	731	1087	1087	100%
8	8	223,62	163,17	1,26	58%	55%	68%	101	590	1424	1797	1356	77%
9	9	155,80	118,29	0,83	92%	94%	100%	53	383	1271	1055	1025	94%
10	10	104,05	158,63	1,52	100%	62%	73%	141	435	1405	2137	2137	100%
11	11	232,44	232,68	1,35	74%	74%	79%	122	570	1219	1645	1449	84%
12	12	242,47	170,14	1,43	49%	82%	88%	89	565	746	1066	942	55%
13	13	152,32	56,79	1,61	23%	94%	100%	66	344	560	889	787	28%
14	14	201,96	103,33	1,12	46%	92%	100%	115	538	788	882	826	51%
15	15	118,92	210,45	2,29	78%	44%	72%	319	1153	1576	3625	2969	94%
16	16	90,37	110,06	1,22	100%	100%	100%	61	412	508	618	618	100%
17	17	94,29	123,26	1,70	77%	61%	67%	212	1168	1526	2612	2256	89%
18	18	143,54	157,10	1,36	81%	82%	86%	82	422	764	1031	959	87%
19	19	119,71	110,36	1,12	83%	47%	97%	94	617	1251	1379	1160	99%
20	20	127,44	169,06	1,51	88%	79%	80%	249	846	1300	2104	1959	93%
21	21	227,28	136,68	1,16	52%	86%	95%	75	380	914	1058	1074	52%
22	22	283,50	189,83	1,33	54%	75%	75%	86	495	1843	2439	1795	73%
	Número explotación	MO chef d'exploitation	MO salarié	Autre MO non salarié	Autre MO salariée (apprenti)	Total en ETJ	pmt MO non sal	Estimation nombre d'heure annu	dont nombre d'heure MO salarié	estimation nombre d'heure non salarié	EBE	EBE/ha	EBE/prod
1	1	2	1,3	0,0	0	3,3	2	7500	2089	5411	242109	841	36%
2	2	3	1,1	0,0	0	4,088	3	9396	1736	7660	203243	983	41%
3	3	1	0,1	0,4	0	1,46	1,36	4089	161	3928	127711	677	32%
4	4	1,8	0,1	0,3	0	2,15	2,05	4015	161	3854	167285	737	35%
5	5	1	0,0	0,0	0	1	1	3900	0	3900	135035	700	36%
6	6	1,4	1,4	0,0	0	2,82	1,4	5720	2230	3490	96176	699	37%
7	7	1	0,9	0,3	0	2,18	1,28	4688	1446	3242	166373	682	38%
8	8	2	0,8	0,0	0	2,84	2	7180	1350	5830	159323	712	25%
9	9	1	0,2	0,3	0	1,5	1,26	4740	840	4236	132814	853	47%
10	10	2	0,0	0,0	0	2	2	5387	0	5387	131039	1259	36%
11	11	1,2	0,8	0,5	0	2,46	1,66	5614	1286	5328	164124	706	24%
12	12	1	0,3	0,2	0	1,46	1,2	4502	418	4084	146616	606	29%
13	13	1	0,0	0,0	0	1	1	2780	0	2780	59184	388	23%
14	14	2	0,0	0,0	0	2	2	3767	0	3767	111484	552	34%
15	15	3,2	0,1	0,2	0	3,456	3,4	7200	64	7136	226602	1905	32%
16	16	1	0,0	0,0	0	1	1	4460	0	4460	43924	484	26%
17	17	1,8	0,0	0,0	0	1,8	1,8	4858	0	4858	130893	1387	31%
18	18	2	0,0	0,0	0	2	2	6037	0	6037	96879	678	37%
19	19	2	0,0	0,0	0	2,02	2	5500	0	5500	102540	857	40%
20	20	2	0,46	0,0	0	2,46	2	6942	739	6203	141539	1109	29%
21	21	2	0,1	0,0	0	2,1	2	4000	161	3839	148910	655	35%
22	22	2	1,1	0,0	0	3,1	2	9000	1768	7232	310857	1180	38%
Número explotación		Nombre moyen de V	Litres produ	Rendement/VL	Lprouduc/ha SF	%UGB male	Chargement troupeau lait/ha SF	Nombre moyen	Nombres de vœux sevrés / a	Vœux sevrés/V	Nombre de vœux/ha de S	% UGB femelle	Chargement VA/ha de SF
1	1	74	593410	8046	4070	72%	1,15	NC					
2	2	88	575009	6558	3843	100%	0,82	NC					
3 NC	3					0%		60,94	65,4	1,07	0,86	92%	8%
4 NC	4							44,92	43,6	0,97	0,53	81%	19%
5 NC	5							66,42	61,6	0,93	0,66	81%	19%
6	6	45	227533	5051	2262	75%	25%	197,06	198,6	1,01	0,81	90%	10%
7 NC	7												
8	8	87	776279	8931	5986	82%	18%	1,26	NC				
9	9	64	332738	5227	2332	92%	8%	0,83	NC				
10	10	92	564375	6168	5424	92%	8%	1,52	NC				
11	11	83	754010	9095	4368	71%	29%	1,31					
12 NC	12							25,1	13,8	0,55	0,08	83%	17%
13 NC	13							101,64	107	1,05	0,90	81%	19%
14 NC	14							40,46	37,2	0,92	1,06	91%	11
15	15	118	965208	8192	10495	85%	15%	67,18	69,2	1,03	0,75	91%	9%
16 NC	16												
17	17	65	677200	10326	9341	82%	18%	6,22	#DIV/0!	0,00	0,00	73%	27%
18	18	79	336053	4232	2908	88%	12%						
19	19	60	311800	5229	3157	97%	3%						
20	20	73	659315	9080	5906	80%	20%	22	18,4	0,83	0,16	86%	14%
21 NC	21							75,1	74,8	1,00	0,63	90%	10%
22	22	102	1034998	10115	7246	82%	18%						

Avec le soutien financier de :



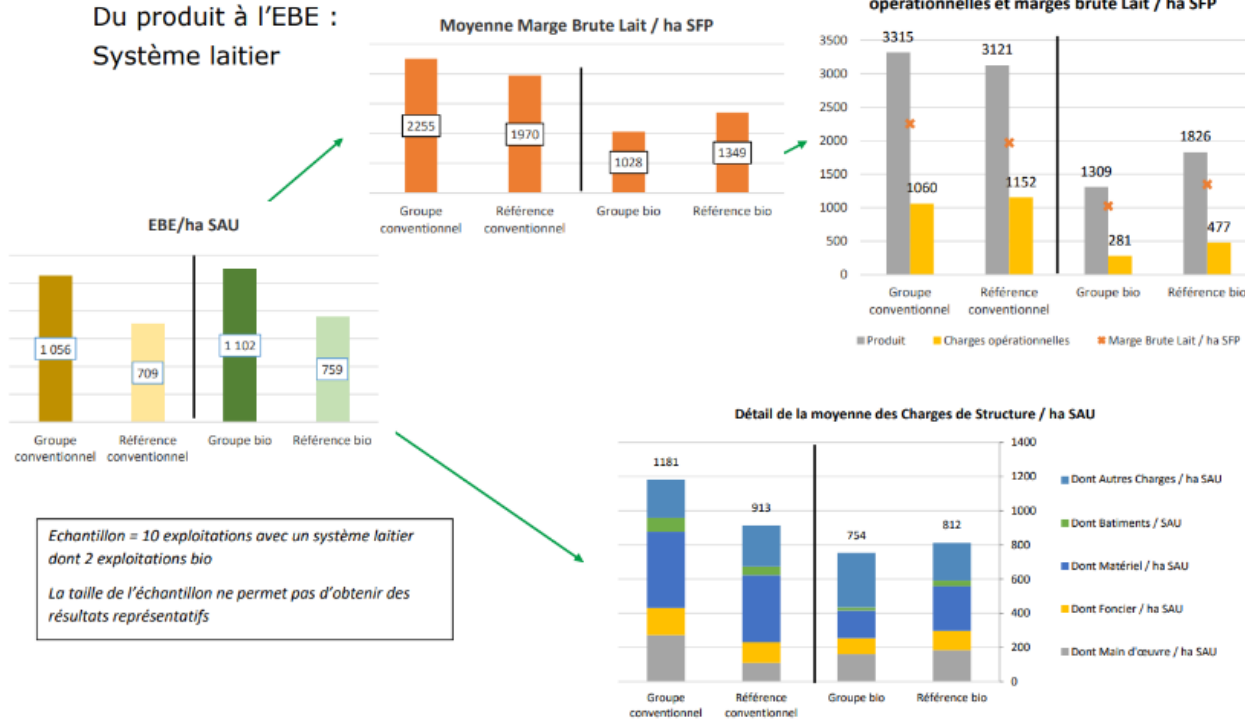
Annexe 2 : Données de l'exploitation moyenne du réseau Pâtur'ajuste en Meuse (Extraits de la Synthèse Technico-économique du Plan Herbe Meuse)

L'exploitation moyenne par système

Exploitation Bovins Lait :	Exploitation Bovins Allaitants :
- 153 ha dont : 87 ha d'herbe 12 ha de maïs ensilage 53 ha de cultures	- 170 ha dont : 81 ha d'herbe 6 ha de maïs ensilage 82 ha de cultures
- 67 vaches à 7 050 I/VL	- 54 vaches allaitantes
- 128 UGB au total	- 87 UGB au total
- 507 803 l de lait produit	- 1,5 UMO (dont 0.25 UMO salarié)
- 2,18 UMO (dont 0.5 UMO salarié)	- 116 ha/UMO et 60 UGB/UMO
- 67 ha/UMO et 54 UGB/UMO	

LES RESULTATS ECONOMIQUES :

Du produit à l'EBE :
Système laitier

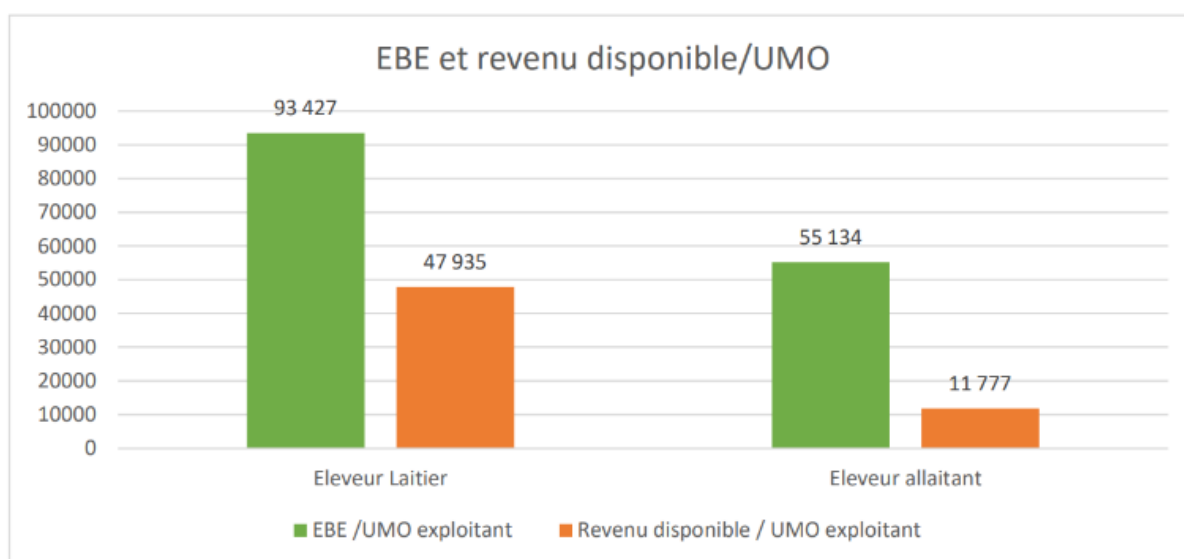
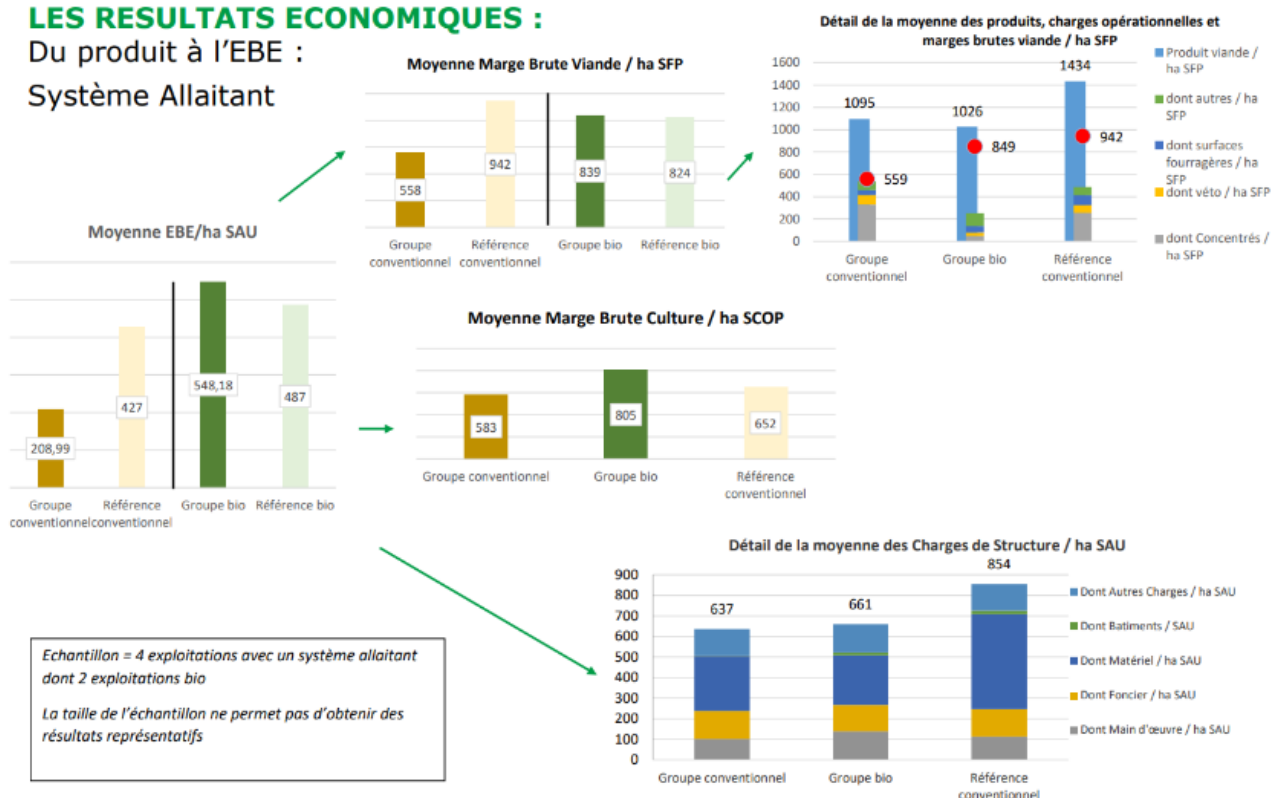


Avec le soutien financier de :

Suite Annexe 2 : Données de l'exploitation moyenne du réseau Pâtur'ajuste en Meuse (Extraits de la Synthèse Technico-économique du Plan Herbe Meuse)

LES RESULTATS ECONOMIQUES :

Du produit à l'EBE :
Système Allaitant



Avec le soutien financier de :

Table des illustrations

<i>Figure 1 : Répartition des exploitations enquêtées</i>	8
<i>Figure 2 : Répartition des exploitations laitières en fonction de la taille du cheptel laitier</i>	12
<i>Figure 3 : Répartition des exploitations en fonction des pourcentages d'herbe dans la SFP et de la SFP dans la SAU</i>	13
<i>Figure 4 : Répartition de la main d'œuvre des exploitations laitières en fonction du pourcentage d'herbe dans la SFP</i>	16
<i>Figure 5: Répartition de la main d'œuvre des exploitations allaitantes en fonction du pourcentage d'herbe dans la SFP</i>	18
<i>Figure 6 : Répartition des exploitations allaitantes en fonction de leur chargement et de la marge brute par hectare de SFP</i>	24
<i>Tableau 1: Extrait des résultats des 5 premières exploitations laitières avec les meilleurs résultats pour l'indicateur "reprenabilité"</i>	21
<i>Tableau 2 : Extrait des résultats des 3 premières exploitations allaitantes avec les meilleurs résultats pour l'indicateur "reprenabilité"</i>	26